



Opinion Publique

Octobre 2012



Méthodologie

- L' enquête quantitative a été conduite du 18 au 23 Juillet.
- L' échantillon est de 401 individus répartis sur le Grand Tunis. La stratification proportionnelle a été en fonction des tranches d' âge, du sexe et de la répartition démographique entre les 4 gouvernorats du Grand Tunis selon les dernières données de l' INS.
- Les interviewés ont été sélectionnés aléatoirement et les questionnaires ont été administrés dans les lieux de résidence. Les lieux de résidence également ont été sélectionnés aléatoirement.
- La présentation des données est conforme aux standards internationaux de présentation des sondages d' opinion.
- Deux focus groups ont été réalisés le 24 septembre 2012. Le premier groupe est composé d' anciens détenus (politique et droit commun) et le deuxième groupe a été composé de participants de moyenne et haute catégorie socioprofessionnelle.

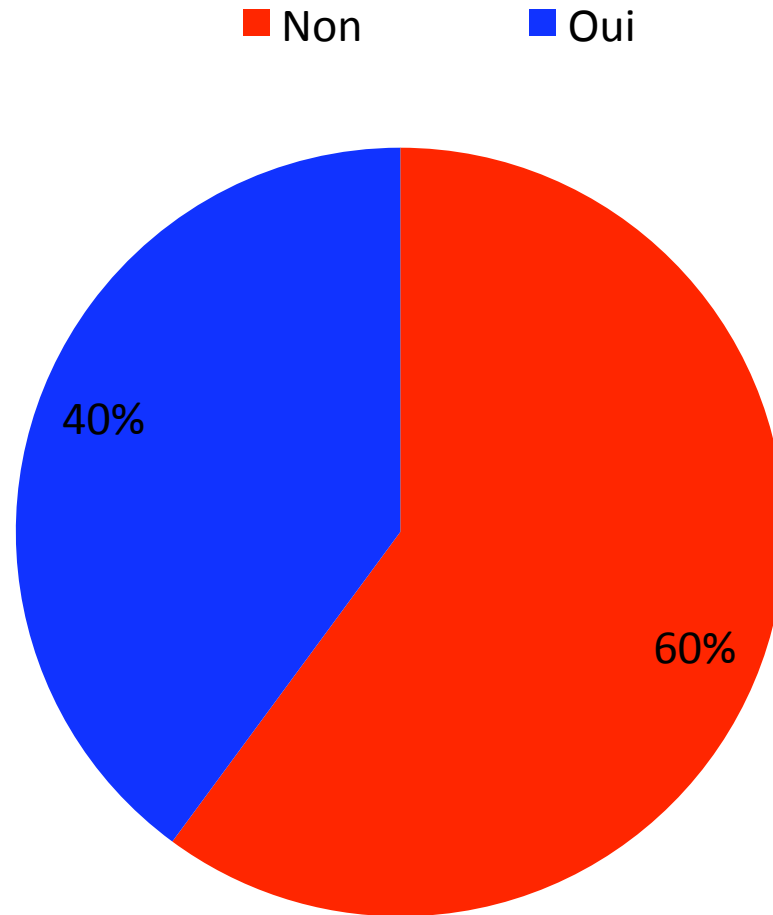


Analyse descriptive

Aout 2012

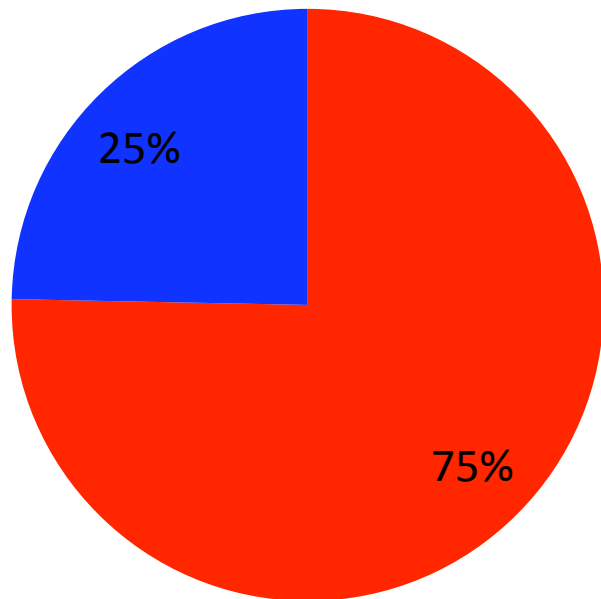


Avez-vous un membre de votre famille (frères, cousins, parents, oncles, etc.)
ou un ami proche qui travaille dans la police ? (n=401)

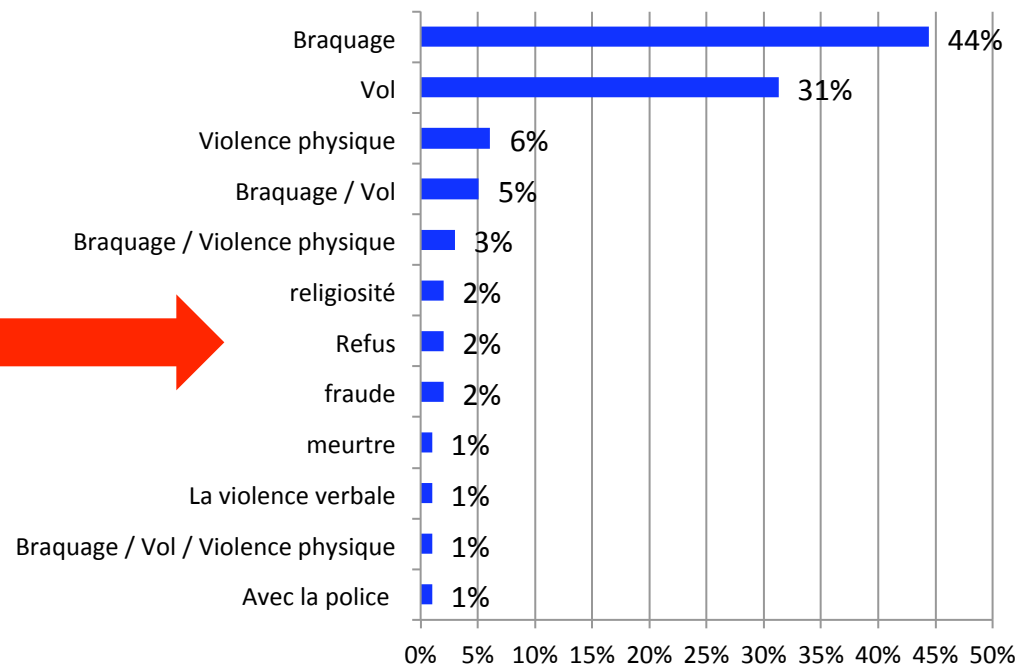


Avez-vous personnellement ou un membre de votre famille restreinte été victime d'un crime dans les 5 dernières années ? (n=401)

■ Non ■ Oui

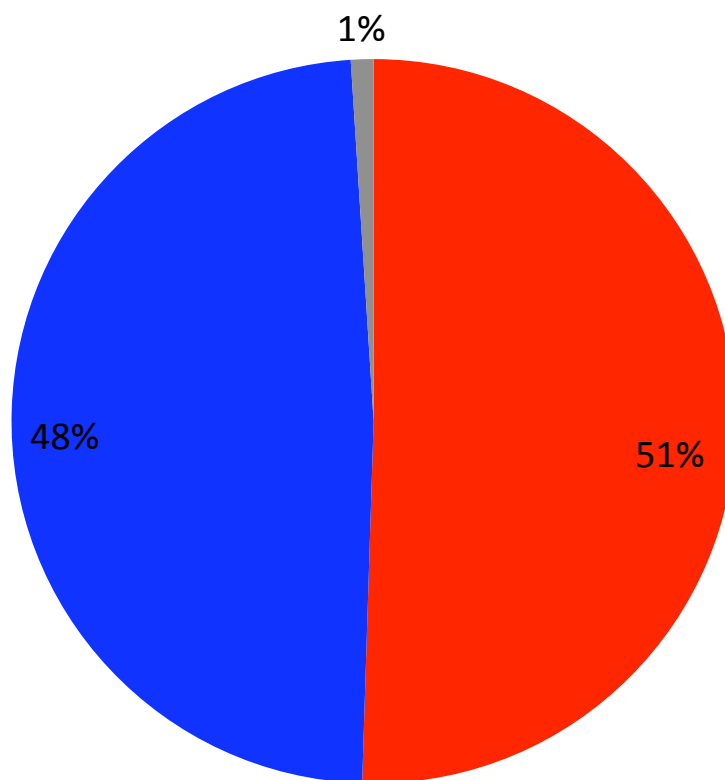


Type de crime (n=99)

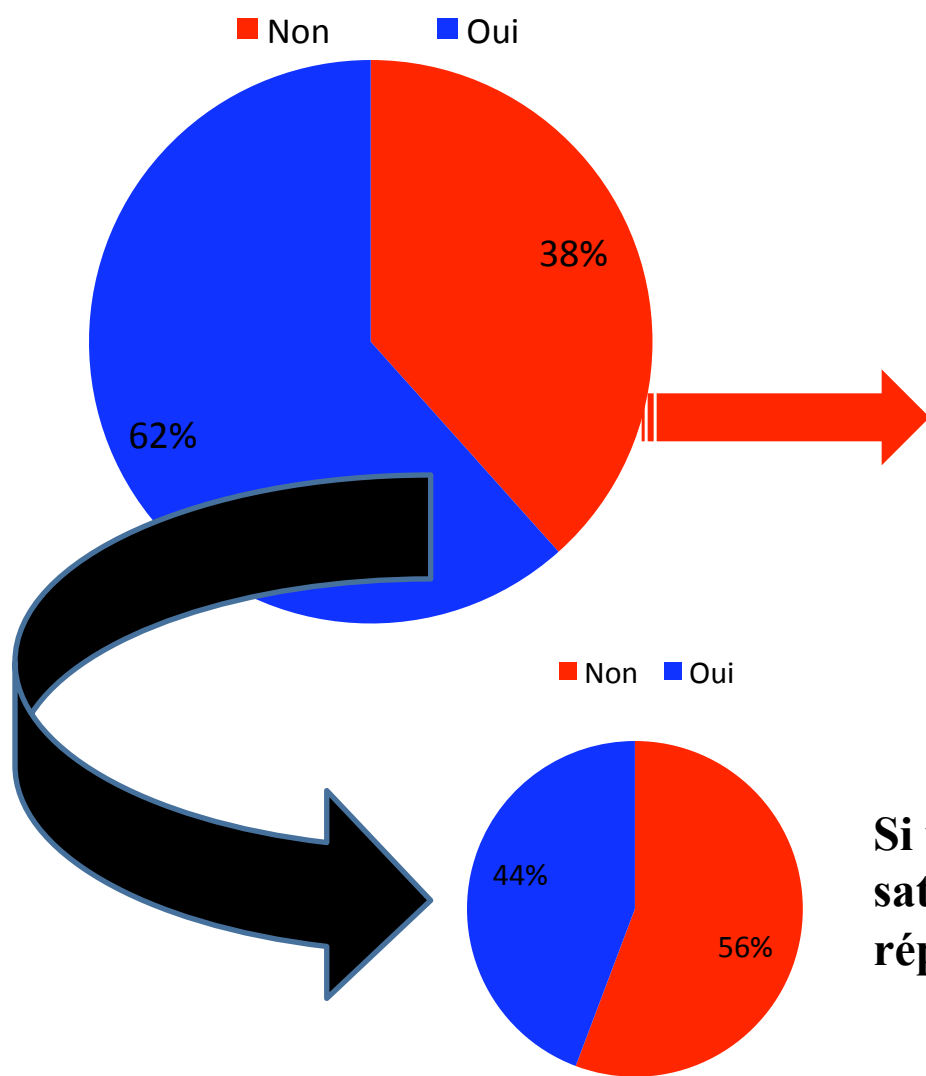


A quand remonte le dernier crime (si le répondant a cité plusieurs crimes)? (n=99)

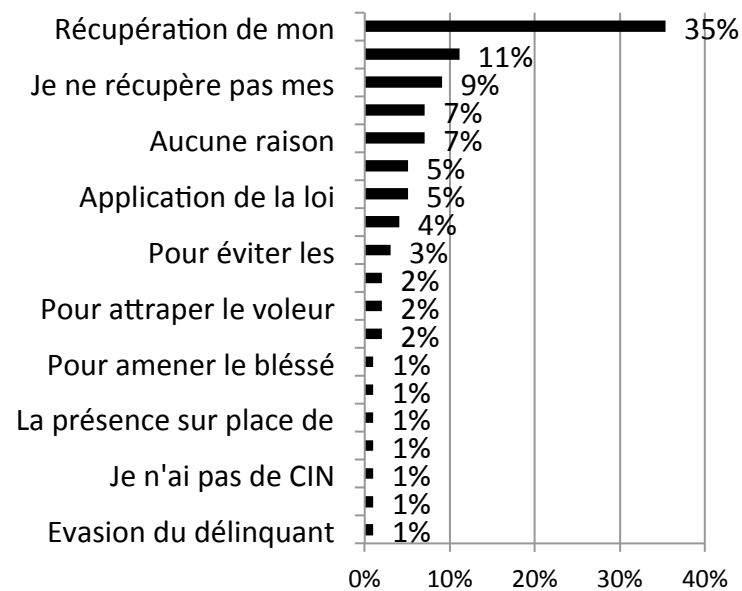
■ Après le 14 janvier ■ Avant le 14 janvier ■ NSP



Avez-vous signalé ce crime? (n=99)



Pourquoi oui ou pourquoi non?

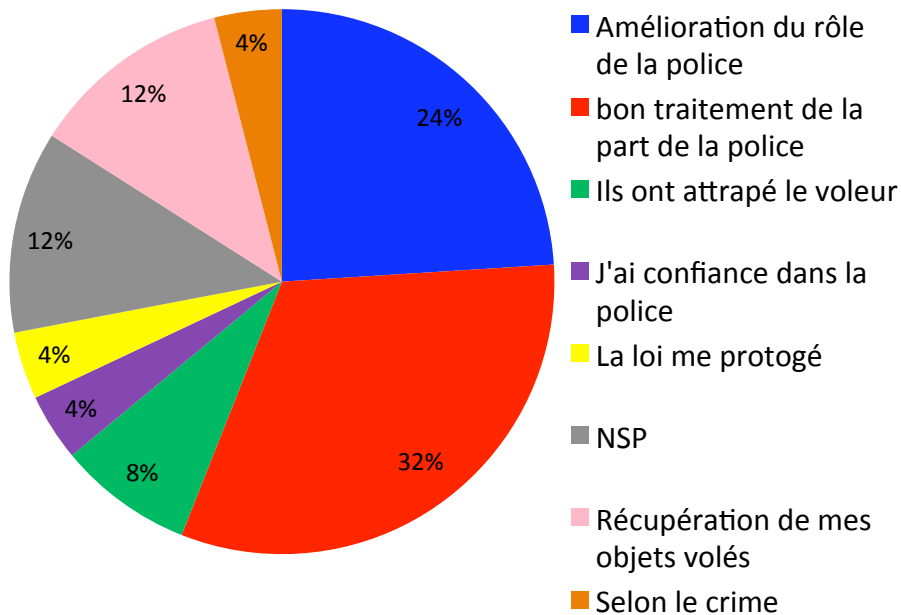


Si vous avez signalé le crime, avez-vous été satisfait de la façon dont la police a répondu? (n=61)

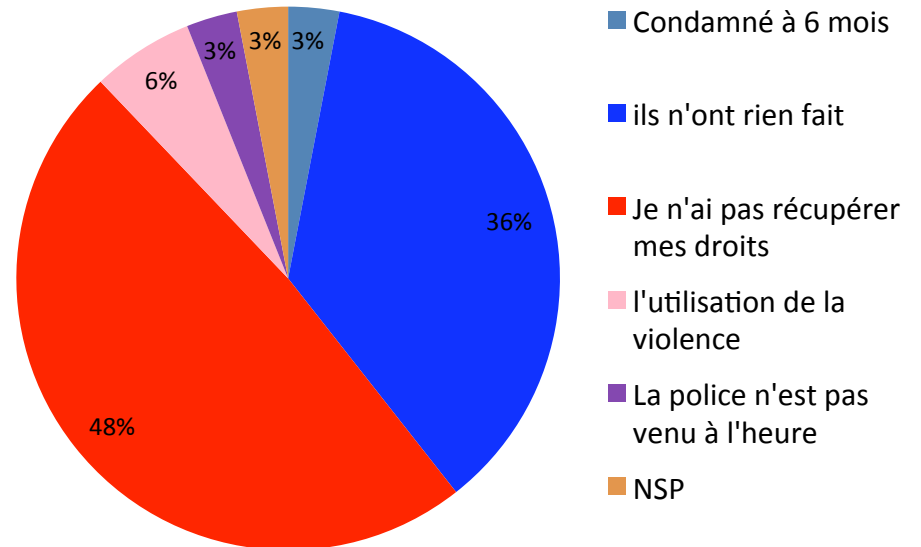


Si vous avez signalé le crime, avez-vous été satisfait de la façon dont la police a répondu?

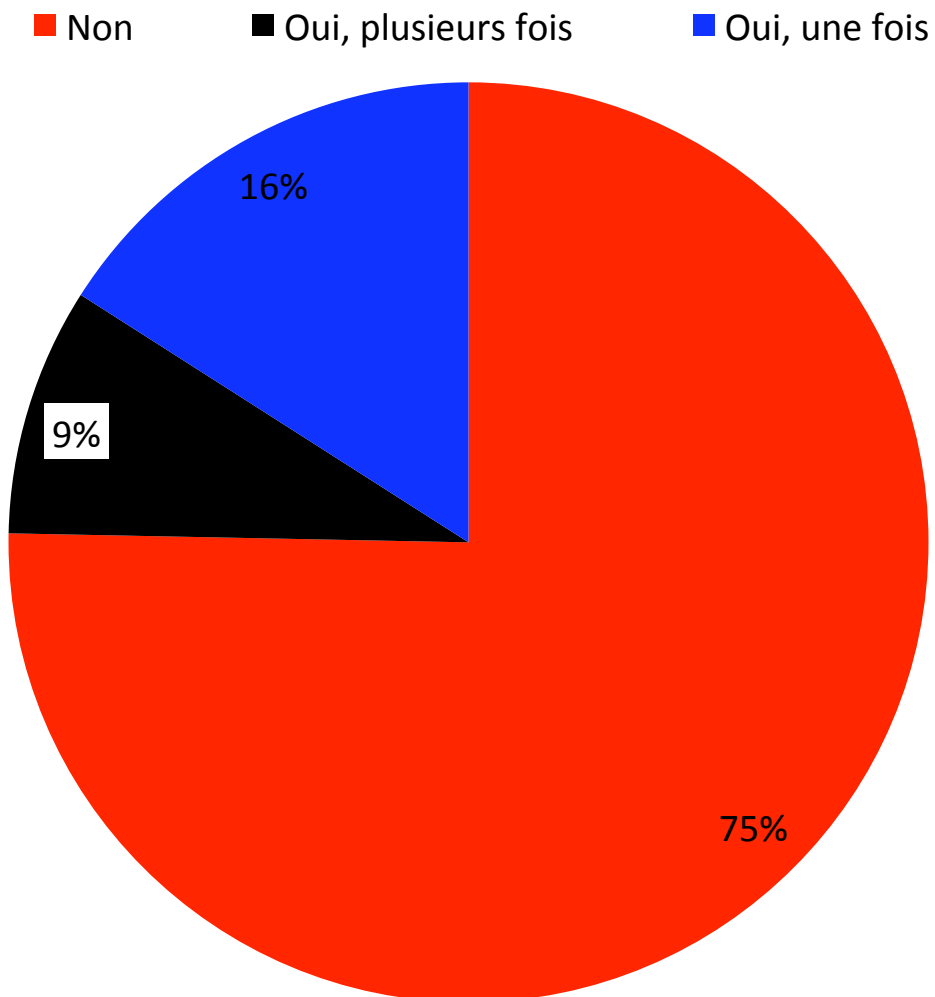
• Pourquoi Oui? (n=25)



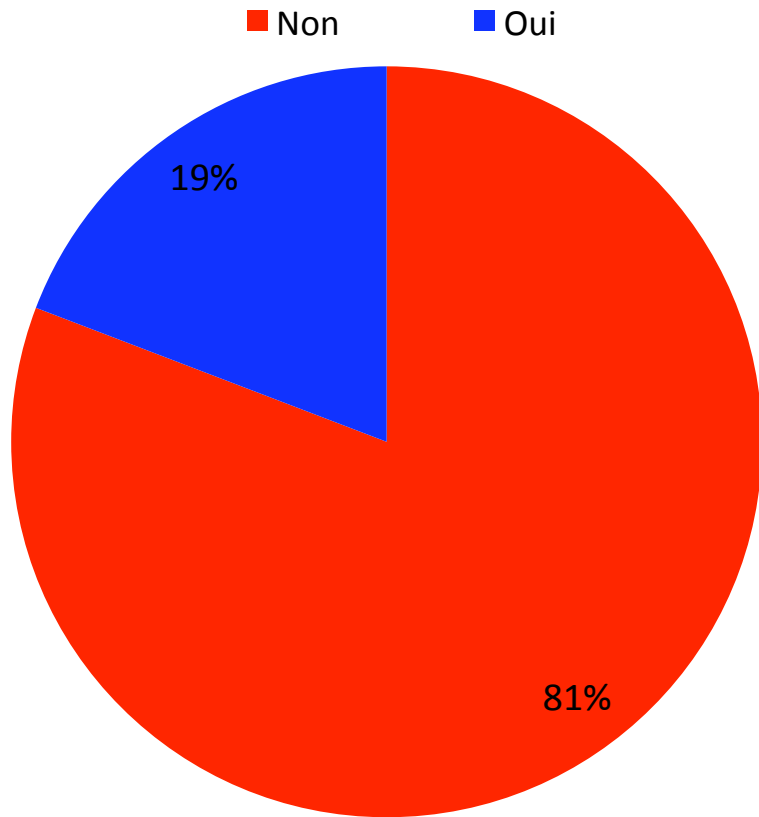
Pourquoi Non? (n=33)



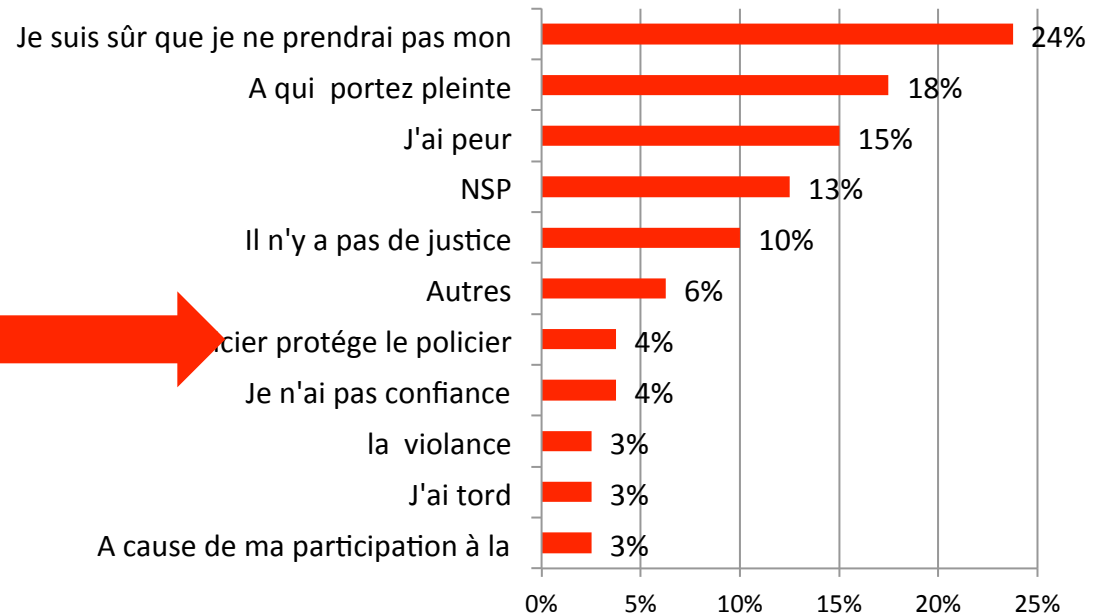
Avez-vous personnellement ou un membre de votre famille restreinte été victime de violence policière? (n=401)



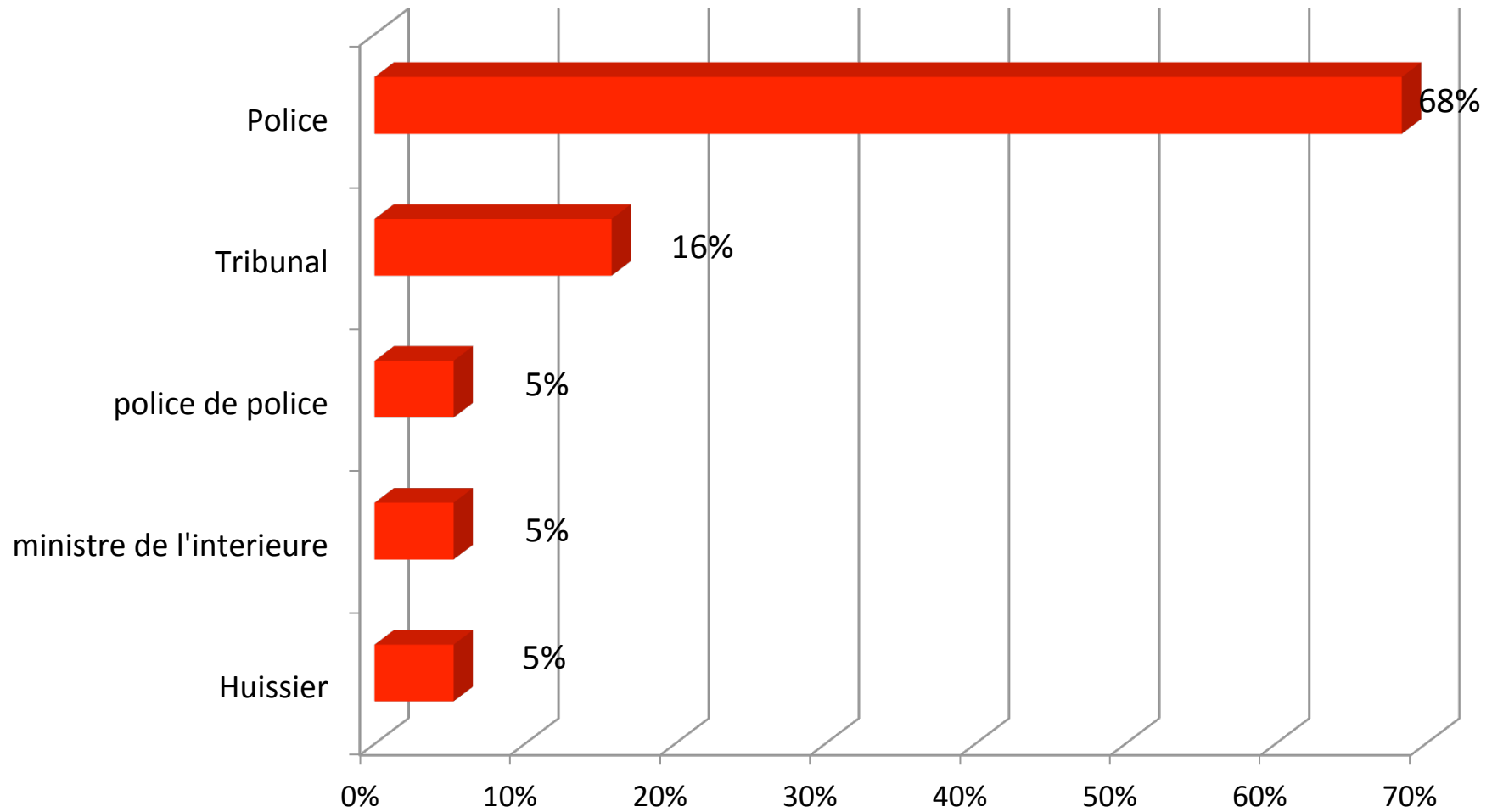
Avez-vous signalé cette violence ? (n=99)



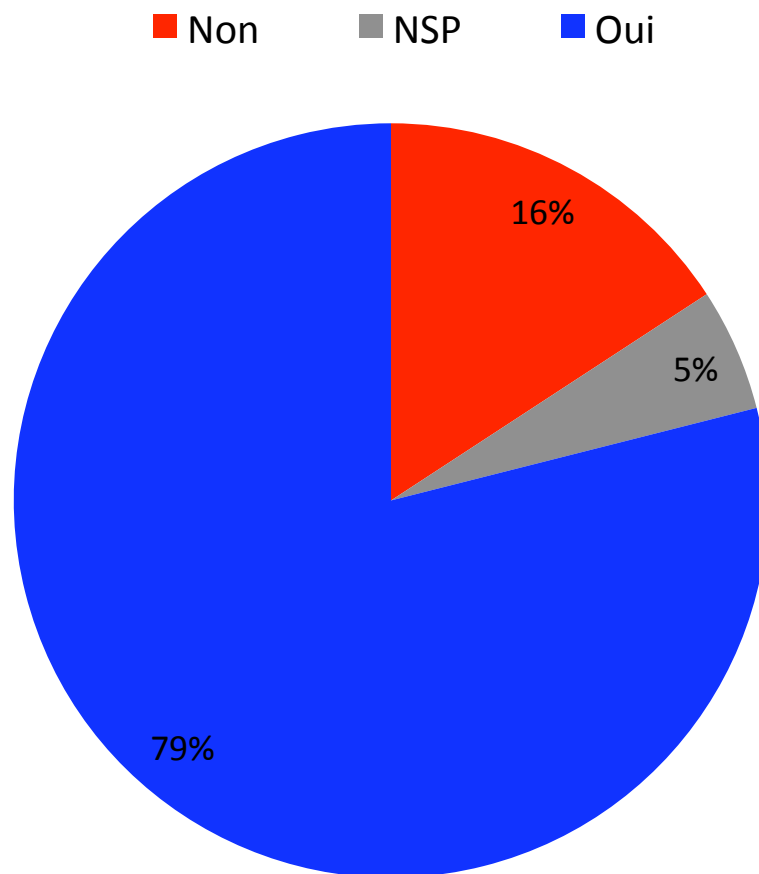
Pourquoi non? (n=80)



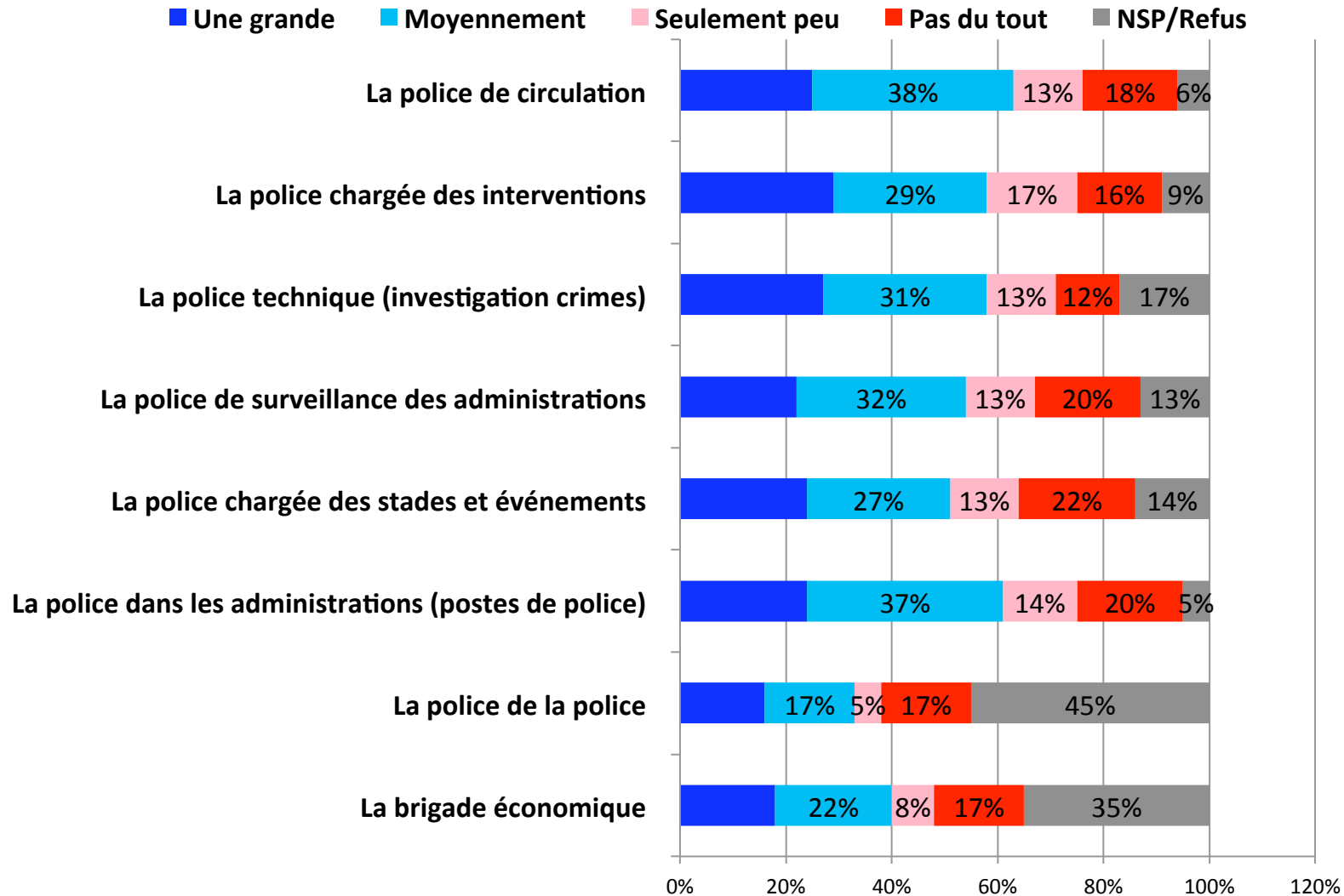
A qui l'avez-vous signalé? (n=19)



Si vous avez signalé la violence, avez-vous été satisfait de la façon dont on a traité votre cas? (n=19)



Combien avez-vous confiance à chacune des entités suivantes pour bien faire leur devoir ? (n=401)



Selon vous quel est le rôle prioritaire de la police ? (n=401)

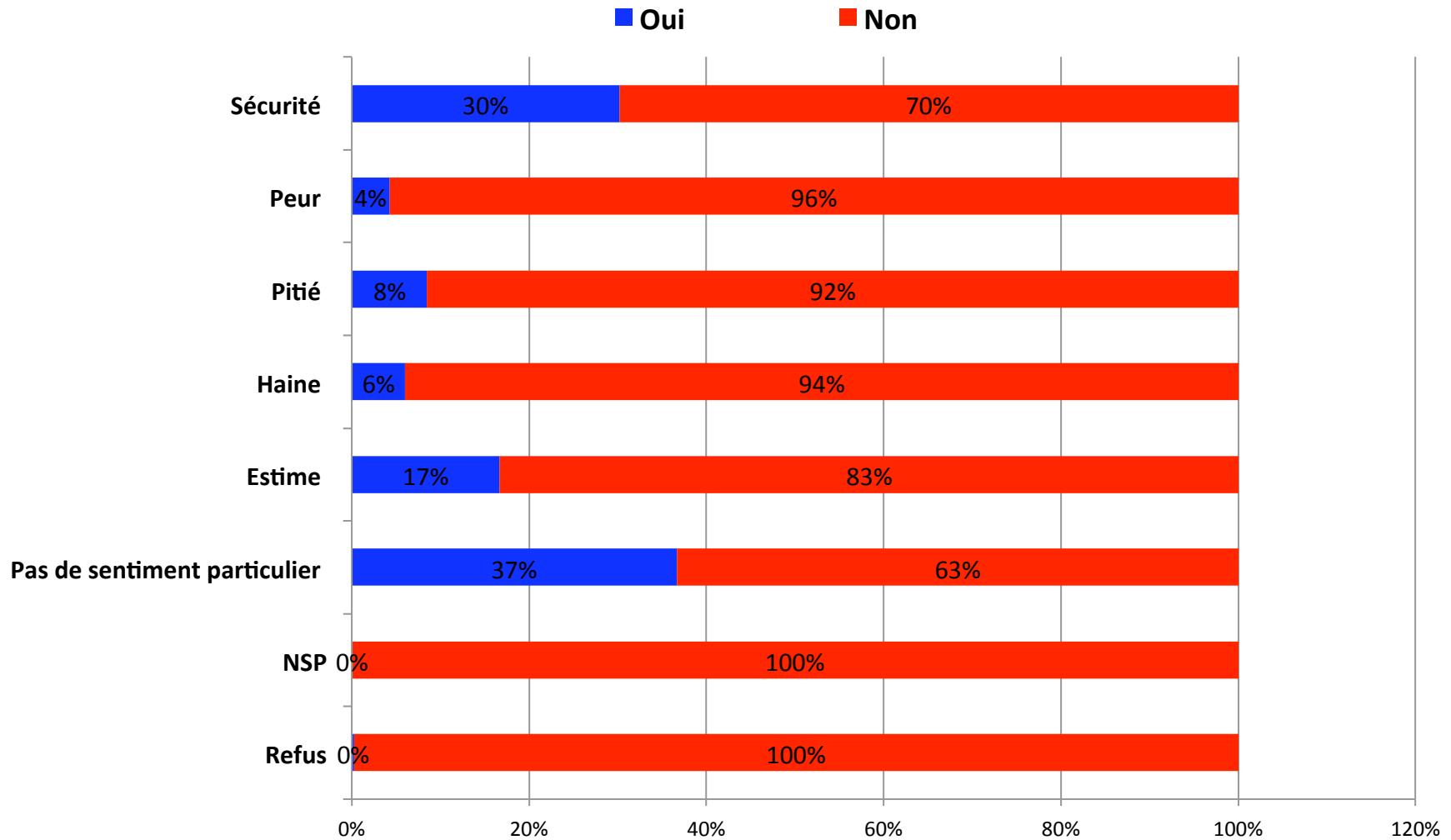
Réponse	Premier rôle	Deuxième rôle	Troisième rôle	Total
Le maintien de la sécurité des citoyens	58,4%	15,5%	0,2%	74,1%
Maintenir la sécurité du pays	24,7%	24,9%	6,5%	56,1%
Respect du citoyen	2,7%	3,5%		6,2%
Application de la loi	2,7%	6,5%	4,5%	13,7%
Le maintien de l'ordre	2%	0,5%		2,5%
La discipline dans le travail	1%			1,0%
Contrôler les citoyens	1,5%			1,5%
Travailler consciencieusement	0,5%			0,5%
La confiance entre la police et le citoyen	0,5%	1,0%	0,2%	1,7%

Selon vous quel est le rôle prioritaire de la police? (n=401)

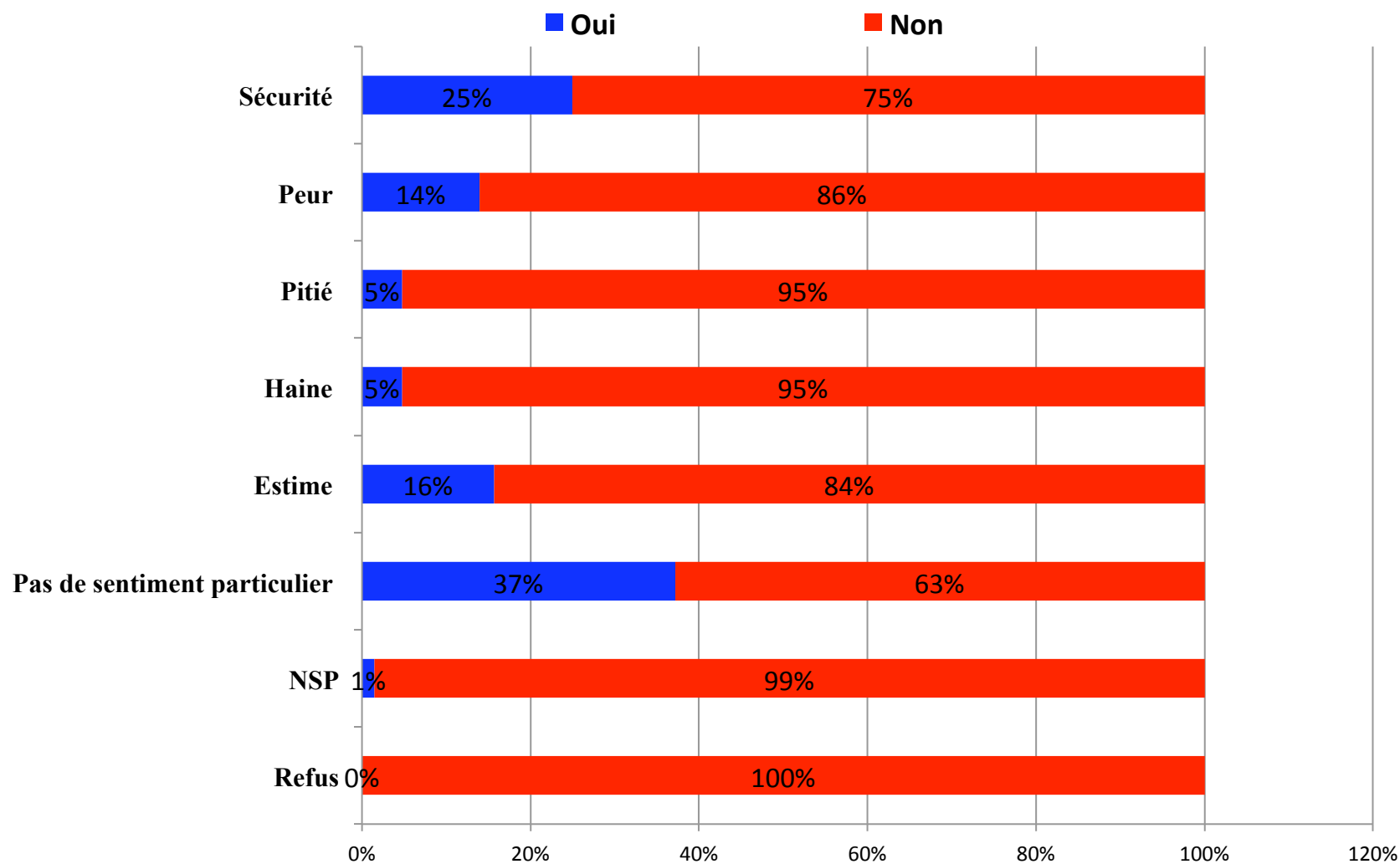
Réponse	Premier rôle	Deuxième rôle	Troisième rôle	Total
L'élimination de la criminalité	0,5%	0,5%	2,2%	3,2%
La sécurité du policier	0,2%	0,2%	0,5%	1,0%
La protection des biens		6,5%	4,2%	10,7%
Intervention en cas de besoin		2,7%	1,5%	4,2%
Sécurité routière		1,2%	1,0%	2,2%
Préserver le droit du citoyen		0,7%		0,7%
Le respect et l'orientation du citoyen			2,5%	2,5%
Autres	4,2%	4,2%	5,7%	14,2%
NSP	1,0%	31,9%	70,8%	103,7%



Parmi ces sentiments, Quels sont ceux que vous avez à l'égard d'un policier quand vous le voyez ? (n=401)



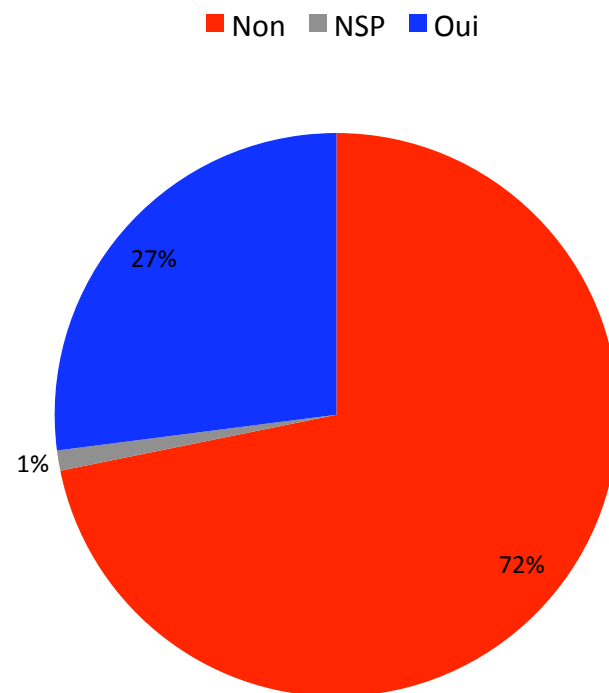
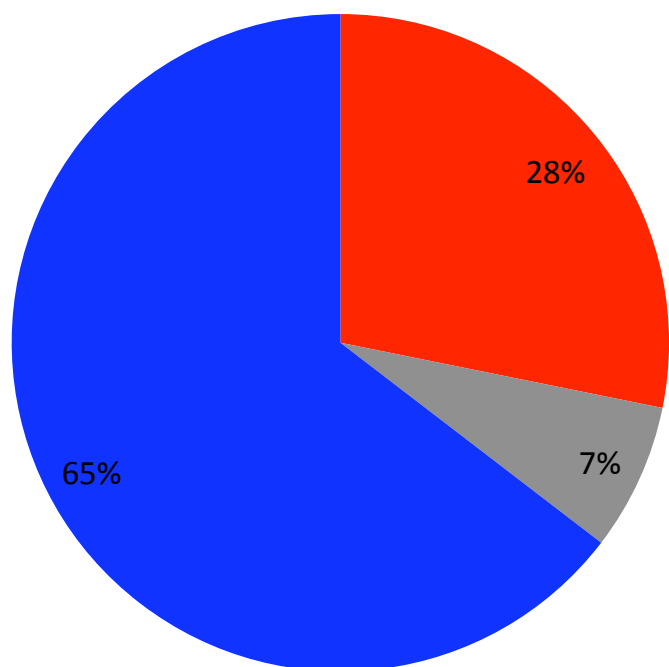
Parmi ces sentiments, Quels sont ceux que vous avez quand vous entrez à un poste de police ? (n=401)



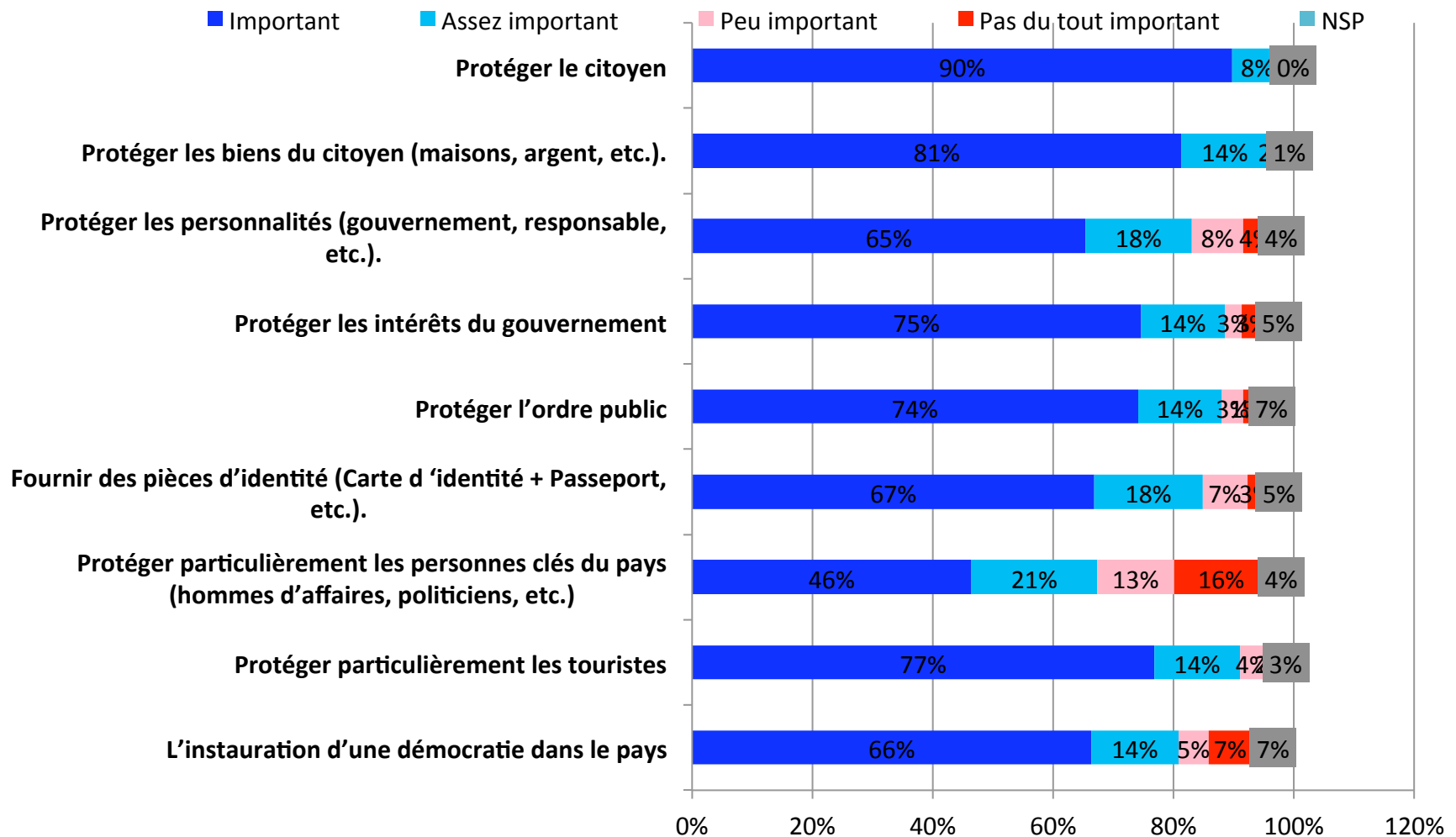
Pensez-vous que la police tunisienne, ne fait pas de privilège et traite tout le monde sur le même pied d' égalité ou privilégie certaines catégories sur d' autres ? (n=401)

- Ne privilégie personne et traite tout le monde sur le même pied d'égalité
- NSP
- Privilégie certaines catégories sur d'autres

Si oui, Vous-sentez vous privilégié ou non ? (n=259)

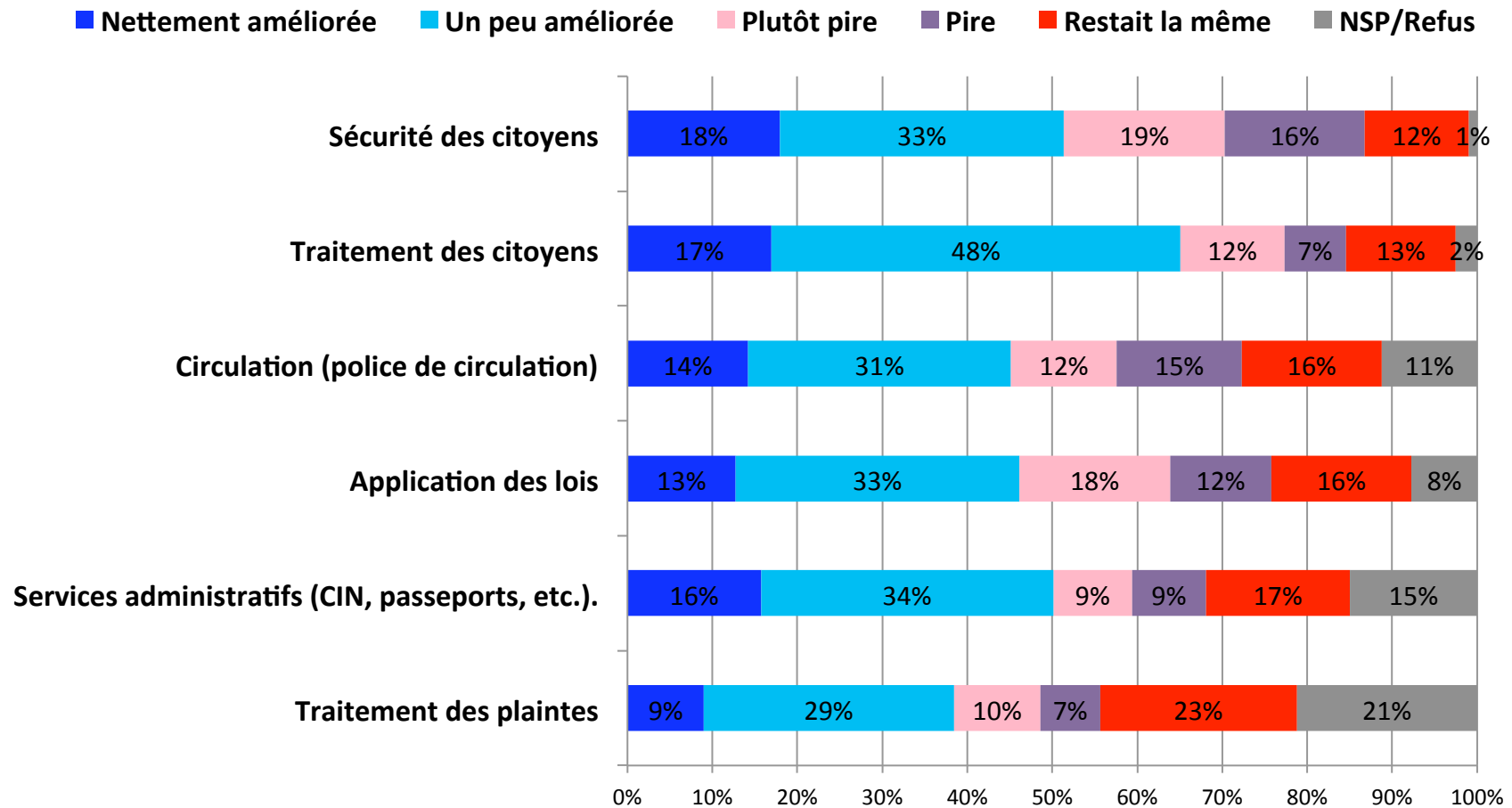


Pensez-vous que le rôle de la police est important, assez important, peu important ou pas du tout important pour les citations suivantes ? (n=401)

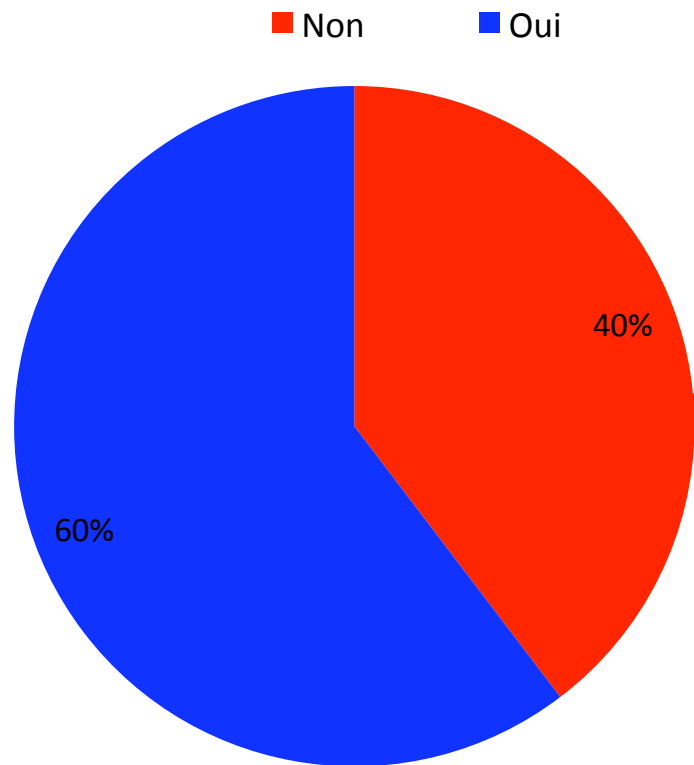


Selon vous, la prestation de la police, s' est nettement améliorée, un peu amélioré, plutôt pire ou pire actuellement en comparant à l' avant du 14 janvier pour chacune

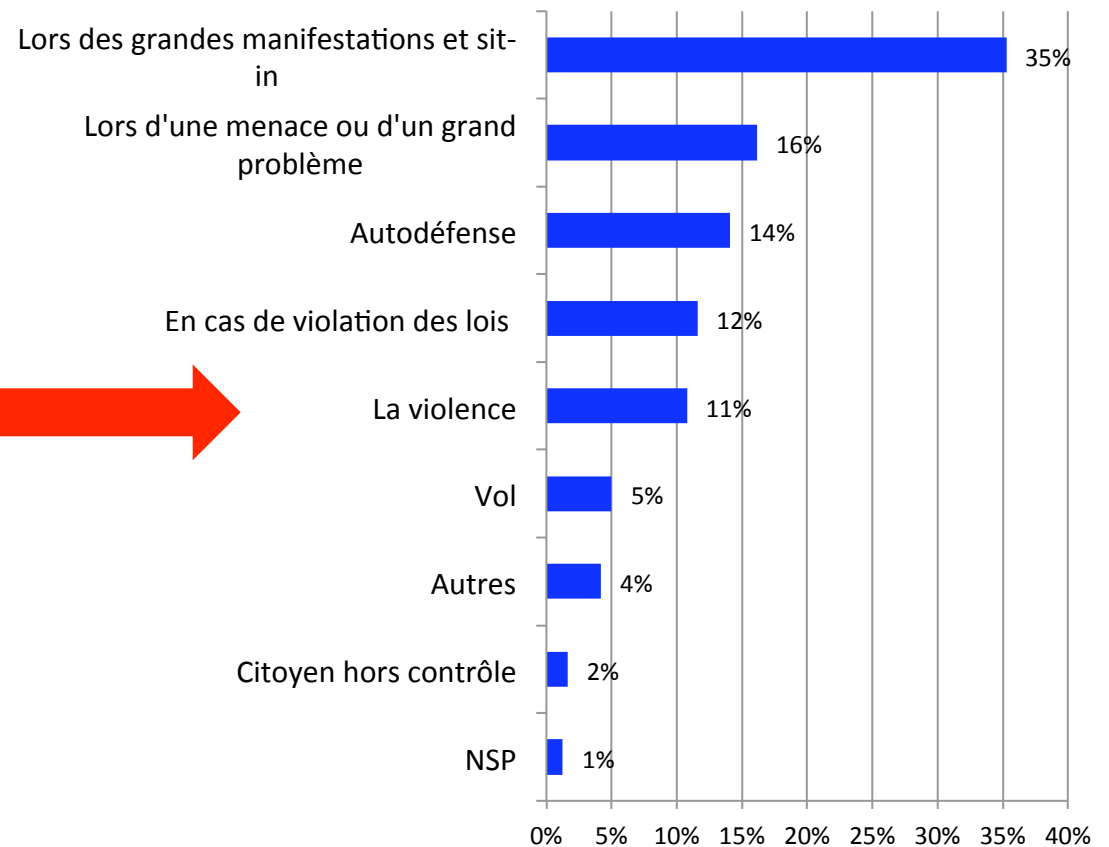
des prestations suivantes ? (n=401)



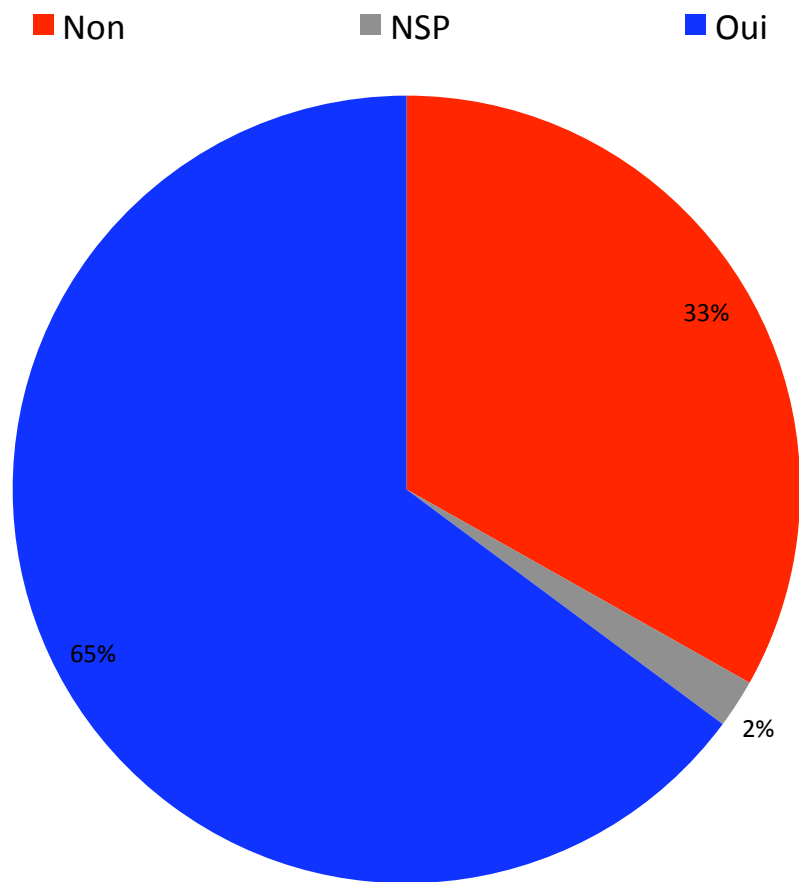
Selon vous, admettez-vous ou non que la police utilise la violence dans certains cas ? (n=401)



Si oui, dans quels cas? (n=241)

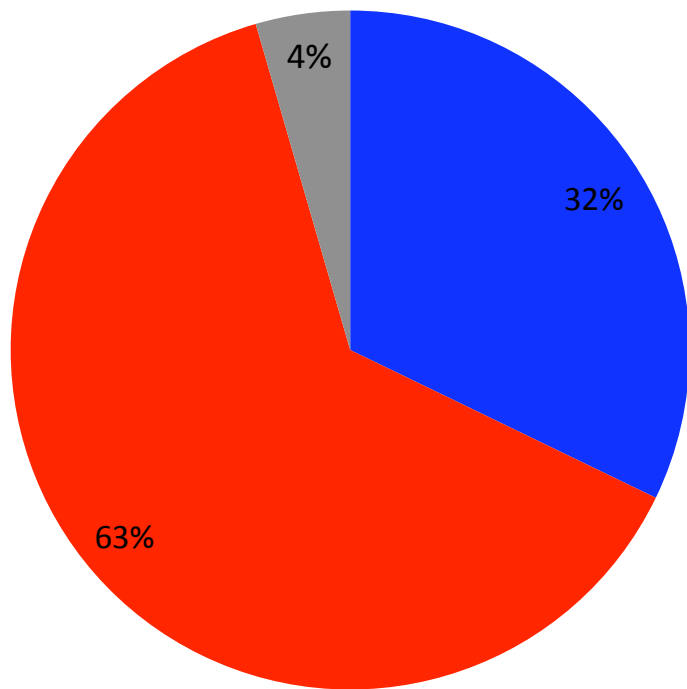


Pensez-vous que le policier doit intervenir ou non en cas de besoin quand il n'est pas en fonction (hors horaires de service) ? (n=401)

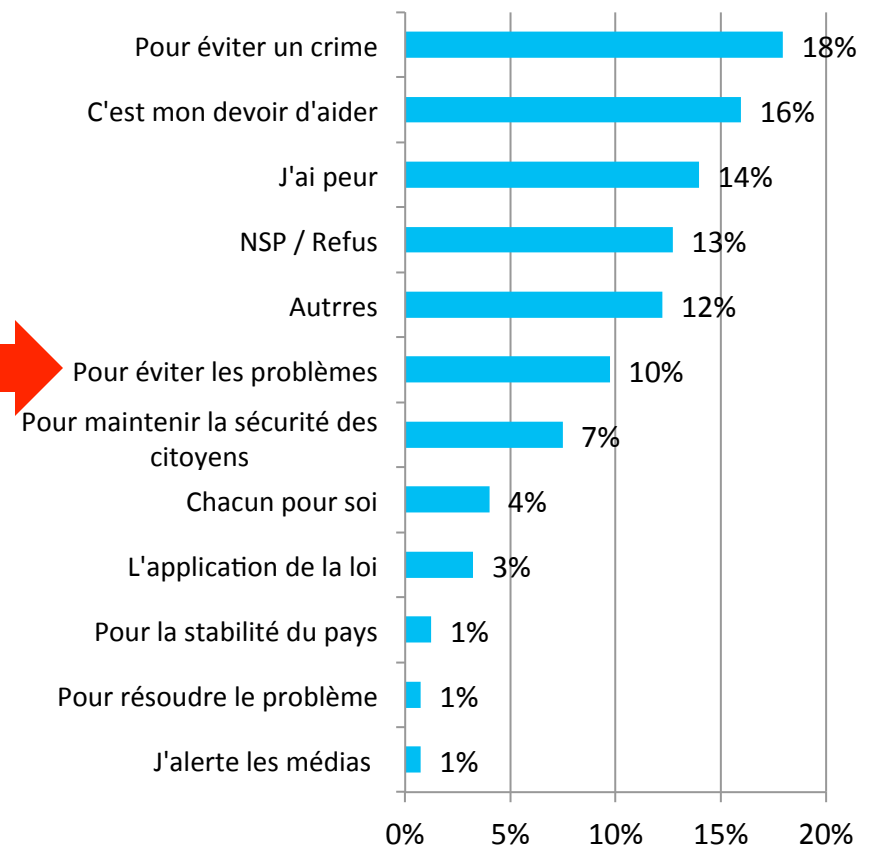


Si vous seriez face à une scène de crime, comment réagiriez-vous? (n=401)

■ Je ne fais rien ■ Je rapporte le crime à la police ■ NSP / Refus



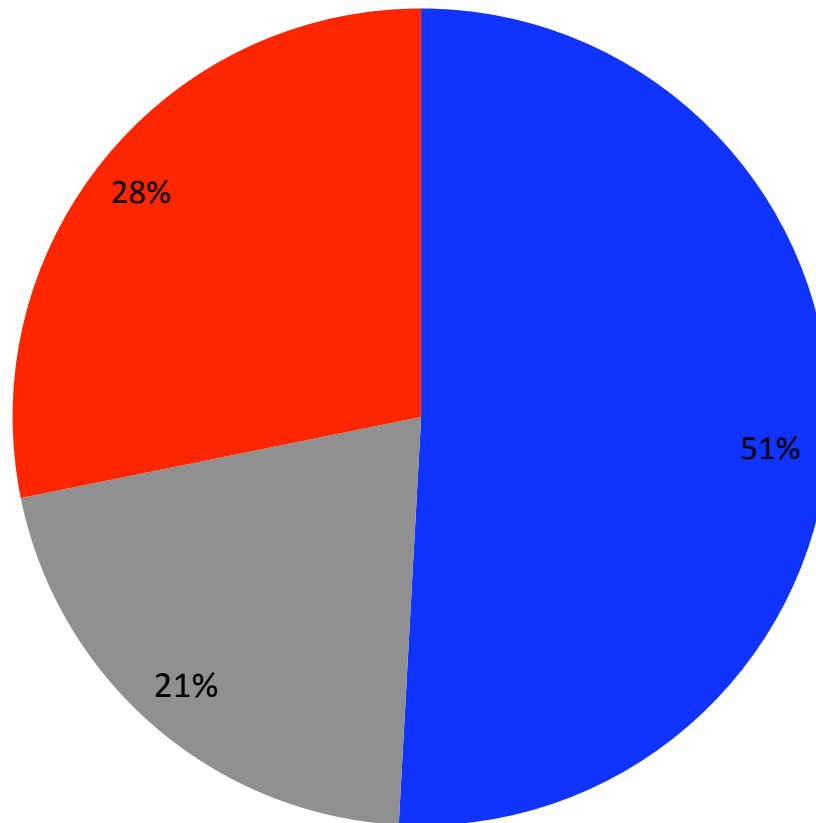
Pourquoi ? (n=401)



Actuellement, lors de cette période de transition, considérez-vous la police tunisienne, loin des considérations politiques ou une partie prenante pour un parti ou l' autre ?

(n=401)

■ Loin des considérations politiques ■ NSP ■ Une partie prenante d'un parti ou l'autre



Citez-moi les principaux dépassements que la police tunisienne
commis généralement à votre avis ? (n=401)

Réponse	1er choix	2ème choix	3ème choix	4ème choix	5ème choix
Corruption	46%	15%	8%	2%	
Mauvais traitement des citoyens	15%	20%	10%	2%	1%
Violence contre les citoyens	14%	16%	13%	5%	1%
Contrôle de papier abusif	2%	8%	8%	6%	2%
Empêcher la liberté de circulation (restreindre la liberté de circuler dans des quartiers particuliers, etc.).	0%	5%	3%	2%	4%
Couverture des criminels et délinquants	4%	5%	6%	5%	3%
Nonchalance	9%	12%	11%	8%	4%
Autres		1%	1%		
NSP/Refus	8%	17%	38%	69%	84%

Selon vous, quelle est la première action à entreprendre pour réformer l'institution de la police tunisienne ? (n=401)

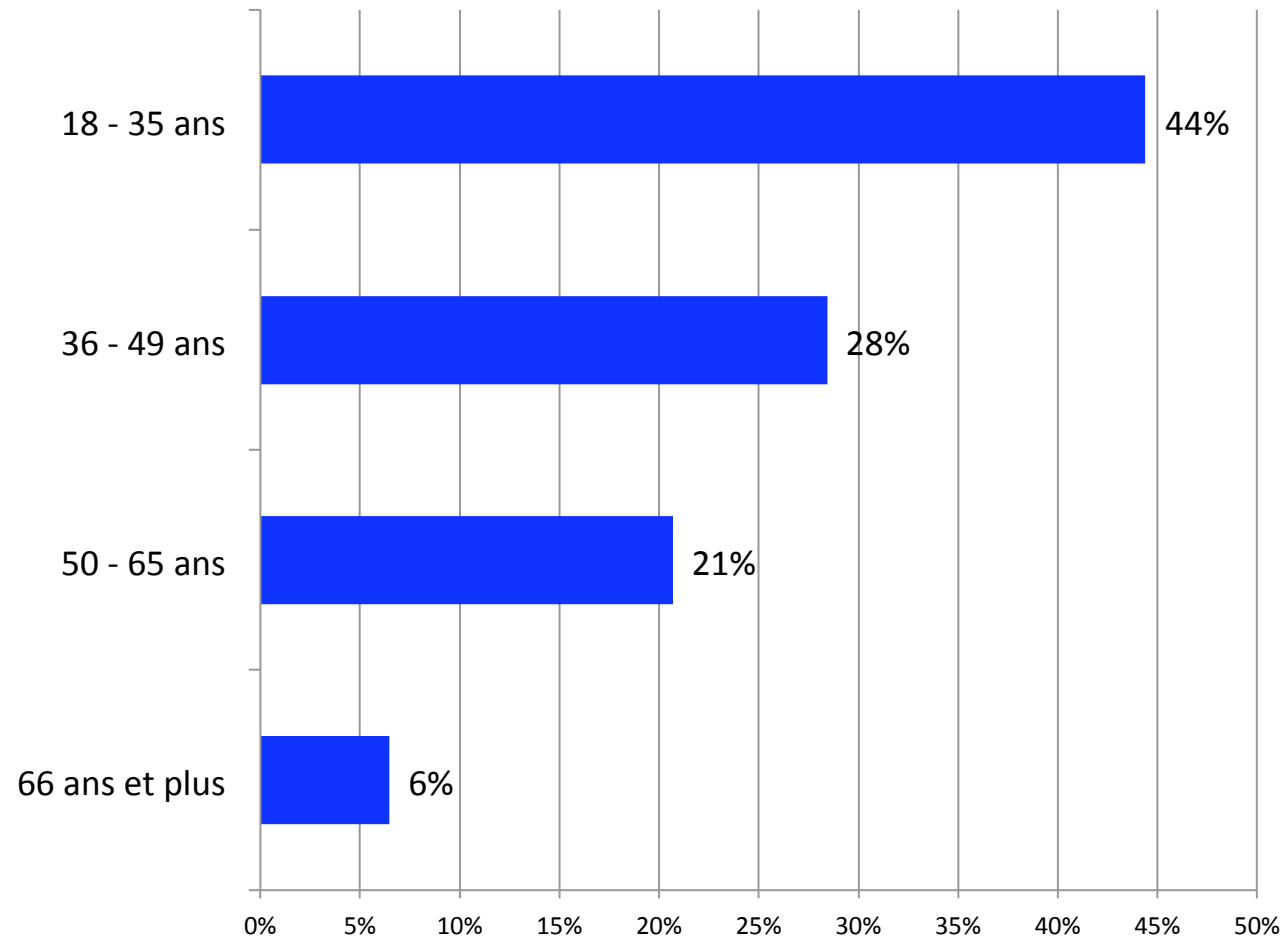
Réponse	Première action	Deuxième action	Troisième action
Bien traiter le citoyen	16%	4%	1%
Respecter et appliquer la loi	11%	8%	2%
Faire des formations	9%	12%	3%
Réadaptation des policiers	9%	4%	2%
Contrôler la police	8%	4%	2%
La sécurité des policiers	6%		
Eliminer la corruption et le favoritisme	5%	1%	
Amélioration des conditions de travail des policiers	4%	4%	1%
Travailler pour le bien du pays	4%		
Protection du citoyen et rapidité d'intervention en cas de besoin	3%	7%	

Selon vous, quelle est la première action à entreprendre pour réformer l'institution de la police tunisienne ? (n=401)

Réponse	Première action	Deuxième action	Troisième action
Augmentation des salaires	3%	1%	
Regagner la confiance du peuple	3%	1%	
la police doit être loin des considérations politiques	2%		
Avoir le sens de l'écoute	1%		
Fournir des cadres efficaces	1%	1%	
Amélioration de la tenue		2%	
Protection du pays			1%
Changement de la mentalité des policiers			1%
Autres	8%	5%	7%
NSP	7%	42%	79%

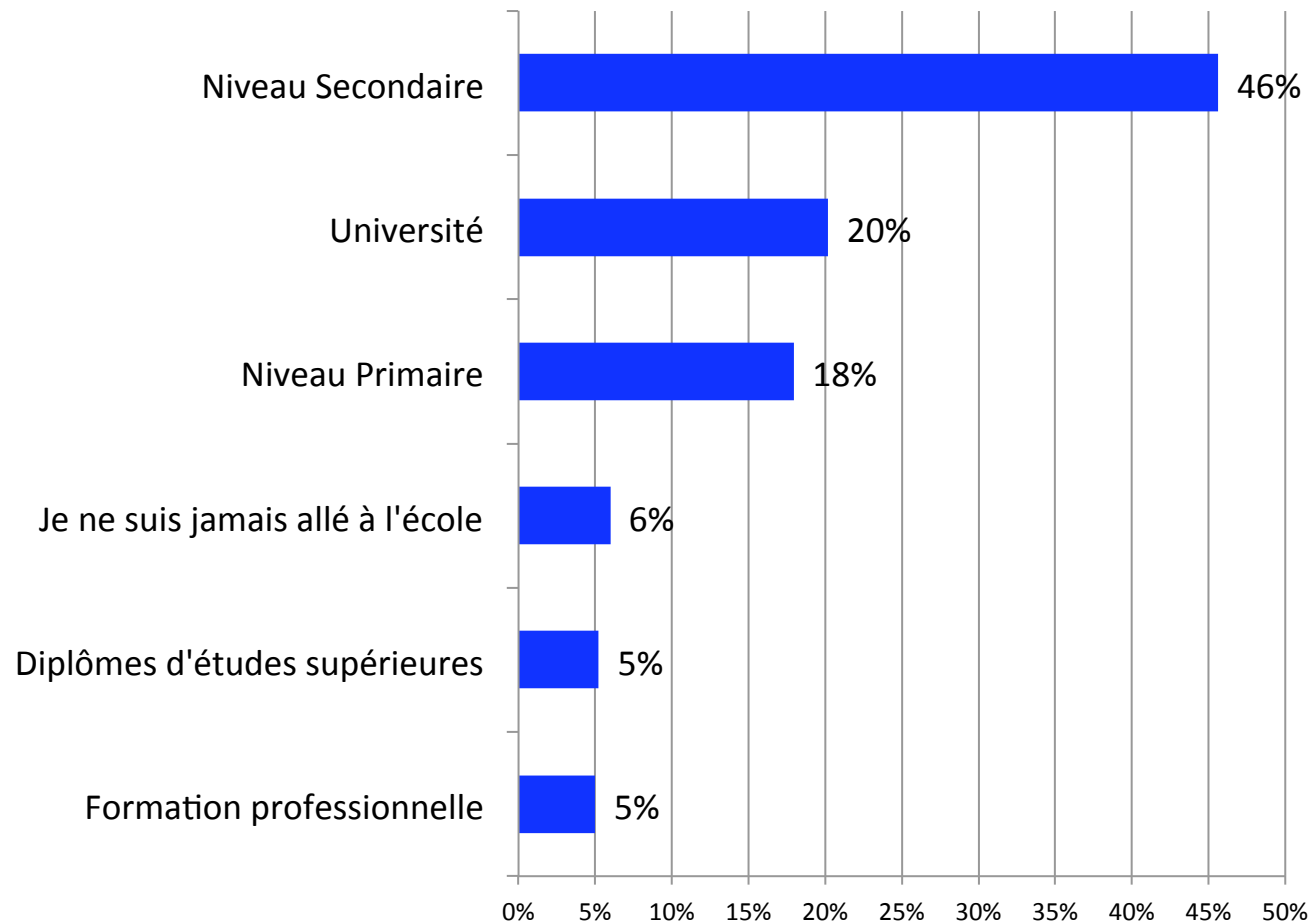
Caractéristiques de l'étude

- Age:



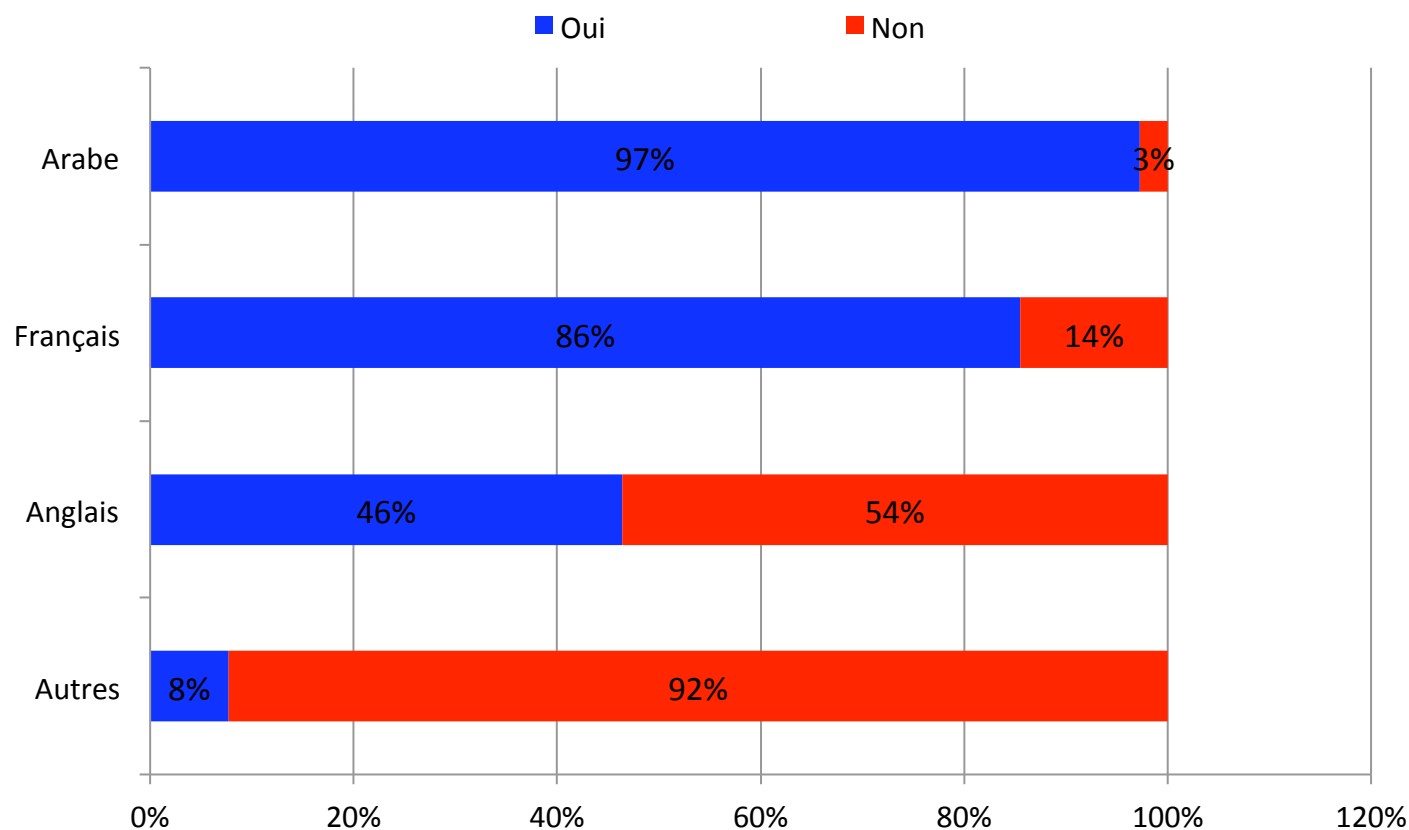
Caractéristiques de l'étude

- Niveau d'étude:



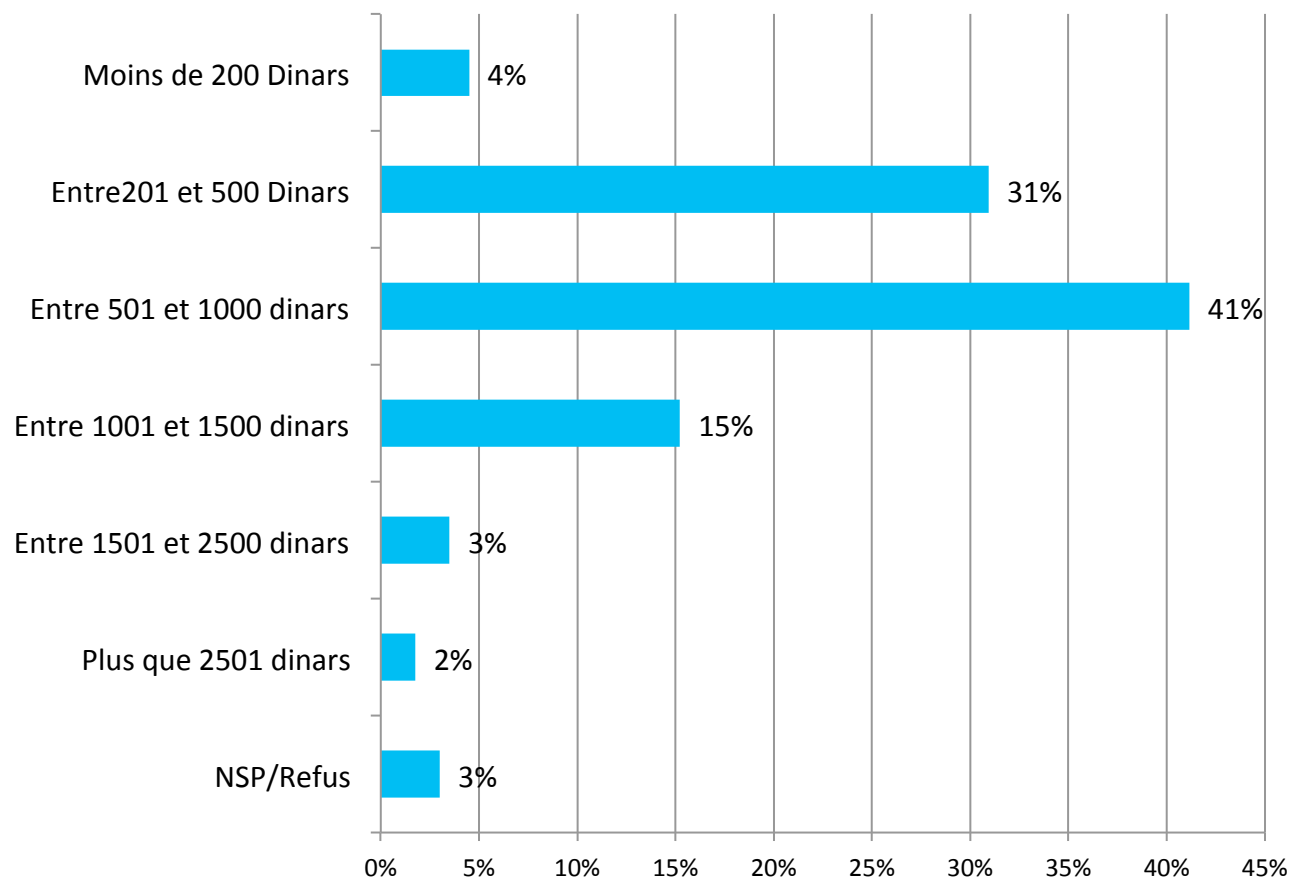
Caractéristiques de l'étude

- Quelles langues pouvez-vous lire?



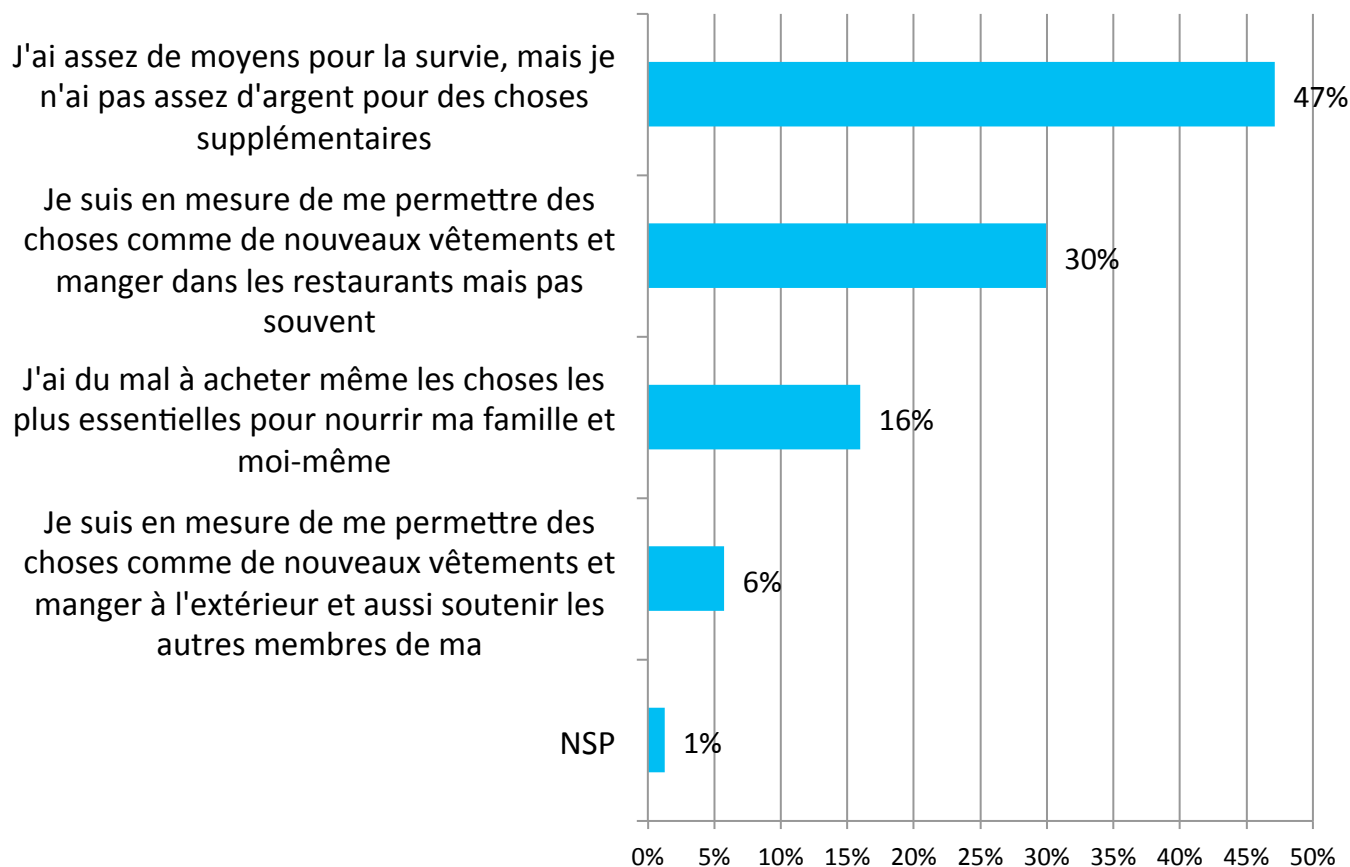
Caractéristiques de l'étude

- Revenu:



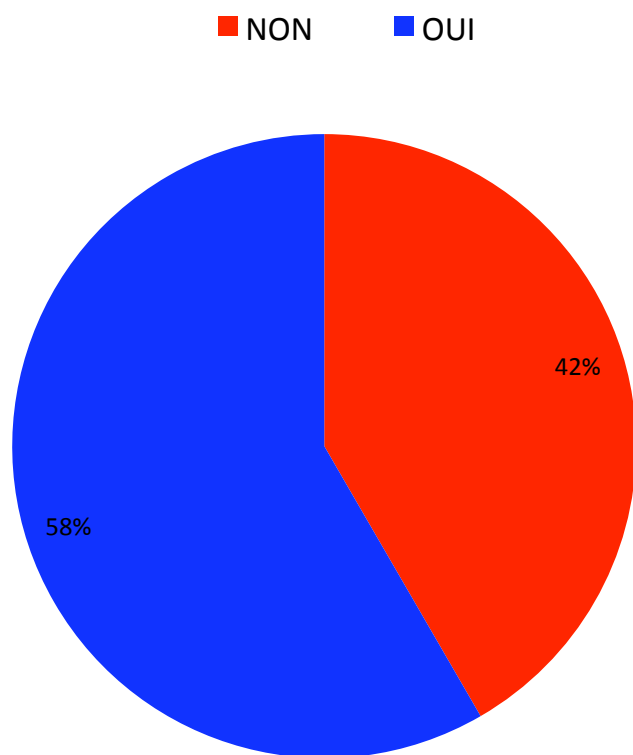
Caractéristiques de l'étude

- Parmi ces citations quelle réponse décrit le mieux votre situation économique actuelle:

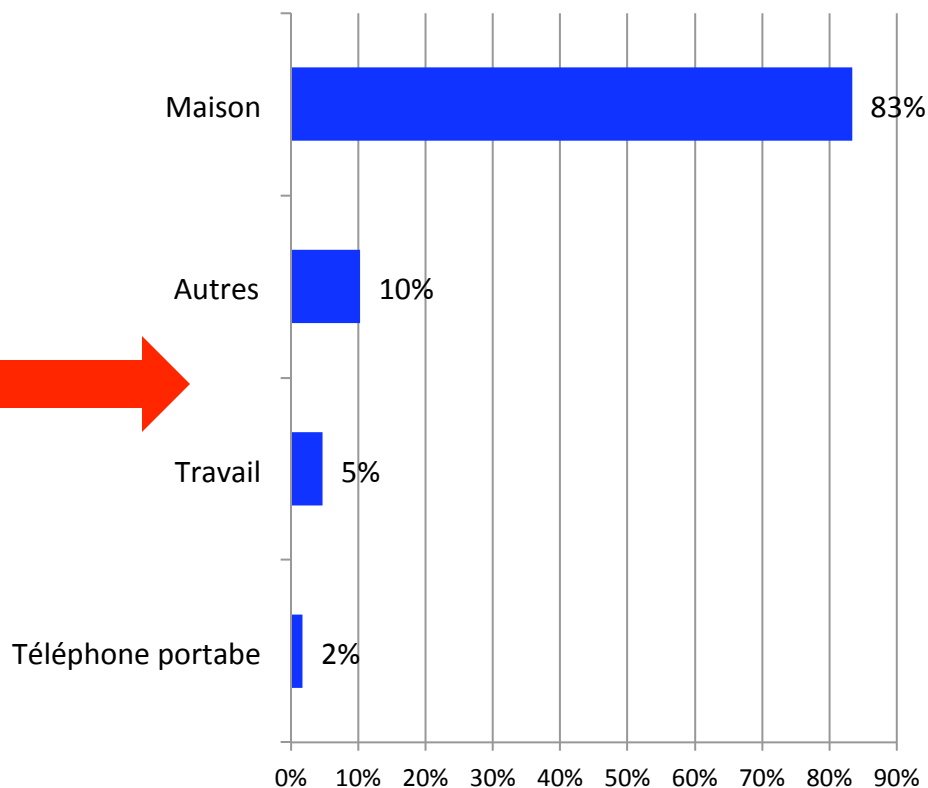


Caractéristiques de l'étude

- Avez-vous accès à l'internet?



Lorsque vous utilisez l'Internet d'où est ce que vous accédez le plus souvent? (n=234)



Analyse Multivariée

Aout 2012



Spécificités par revenu

- Moins le revenu est élevé, plus on pense que la police privilégie certaines catégories sur d'autres.
- Plus le revenu est élevé, plus l'interviewé déclare être victime d'une violence policière : ceci s'explique par la perception même de la violence (les moins aisés pourraient accepter plus la violence policière)
- Plus le revenu est élevé, moins on fait confiance à la police dans les stades, police de surveillance des administrations, police de police et la brigade économique
- Plus le revenu est élevé, plus on accorde de l'importance au rôle du policier dans la protection des biens du citoyen

Moins aisés

Revenu

Plus aisés



Victime d' un crime / Non victime d' un crime

- Les victimes de crimes accordent moins de confiance à la police technique, la police d' intervention, la police des stades et événements, la police de surveillance des administrations, et la police dans les postes de police.
- Ce profil ressent plus de haine envers les policiers,
- Les victimes pensent plus que les autres que la police privilégie certaines catégories.

- Les non victimes pensent plus que les autres que la police a un rôle important dans la protection du citoyen, la protection des personnalités, La protection de l' ordre public.
- Ce profil pense plus que les autres que la sécurité du citoyen, l' application des lois, les services administratifs dans les postes et la prestation de la police de circulation se sont nettement améliorés en Tunisie après la révolution.

Victime

Non victime



Victime de violence policière / Non victime

- Les victimes de violence policière sont moins confiants dans la police technique, la police chargée des interventions, la police des stades et événements, la police dans les postes de police.
- Les victimes ressentent plus de haine envers la police.

- Les non victimes accordent plus d'estime à la police.
- Les non victimes pensent plus que les autres que la police a un rôle important à jouer dans l'instauration de la démocratie dans le pays.

Victime

Non victime

Focus groups

Aout 2012



Citations marquantes (diagnostic de la sécurité en Tunisie)

Ex détenus

- « L'injustice existe encore, Les policiers sont formés pour qu'ils soient les ennemis des citoyens. »
- « Même pour un contrôle de papier et de carte d'identité on nous montre la matraque. »
- « On me traite comme un étranger dans mon pays,... »
- « La police ne respecte pas le citoyen, on sent que l'agent est complexé et veut se défouler sur le citoyen. »
- « On m'a trouvé après la révolution avec mon amie, on marchait ensemble, on nous a harcelé, on m'a demandé de l'argent pour me relâcher... »

Haute catégorie socioprofessionnelle

- « Je ne me sens plus en sécurité, je ne vois plus la police sur les autoroutes, aux rend points, etc. on ne peut plus sortir. »
- « Moi j'ai des problèmes avec la police, je n'accepte pas qu'on me demande de la corruption, qu'on me colle des PV d'une façon injuste. »
- « Avant on était gêné par la présence de la police, maintenant on est gêné par son absence. »
- « Avant la révolution je me déplaçais à tout moment je n'avais pas de problème, maintenant ce n'est plus le cas. »



Analyse

- Les anciens détenus gardent une rancune plus apparente envers l'agent de police par rapport aux participants du deuxième groupe.
- Les anciens détenus ont cité uniquement les mauvaises expériences avec la police en réponse spontanée, mais les participants du deuxième groupe ont plutôt déploré le manque de la sécurité après la révolution. Les images et les besoins à l'égard de la police ne sont donc pas les mêmes. En effet, la rancune des anciens détenus a fait que la sécurité n'est plus une priorité par rapport aux dépassements de la police vis-à-vis des citoyens.

Citations marquantes

Ex détenus

- « Après 53 ans dans une même école de dictature, avec les mêmes outils de répression on ne peut pas espérer que tout va changer dans une période aussi courte.... »
- « il faut dix ans pour que ça change, le citoyen a sa part de responsabilité aussi dans le changement, il faut qu'il accepte par exemple les demandes de la police, pour un contrôle de papier ou autre, mais dans le respect mutuel »

Haute catégorie socioprofessionnelle

- « Je suis surpris par la changement, une fois je suis allé au poste de police, pour renouveler mon passeport, dans quelques jours le chef de poste m'a appelé pour m'informer que le passeport est prêt, je ne croyais ce qui se passait »
- « d'habitude le poste de police était un environnement à éviter, que des gros mots... on ne peut pas aller avec sa sœur ou sa mère au poste de police, maintenant ça a changé, tout le monde est souriant, accueillant... »

Analyse

- La perception du changement est assez positive chez le groupe 2 et négative chez le groupe des ex détenus.
- Deux variables expliquent cette différence de perception : l' historique que chaque profil a avec la police et le statut social de ces deux groupes, ce qui confirme les résultats de la phase quantitative.

Citations marquantes (perception de la police avant le 14 janvier)

Ex détenus

- « le ministère de l'intérieur pour moi est une personne qui n'a aucune relation avec moi... et je ne veux pas avoir affaire à lui... Je le sens ignorant dans ces actes, il nous traite parfois comme des esclaves, il t'écoute et il écrit des choses différentes à ce que tu as dit, il te fait des chantages... »
- « c'est un homme autoritaire, il ne te laisse pas t'exprimer... ils étaient toujours plus nombreux que nous, ils nous privent de nos besoins les plus vitaux... ils n'écoutent même pas le magistrat... Le magistrat te dit : Le policier est assermenté donc il a toujours raison, et il continue le travail du policier »

Haute catégorie socioprofessionnelle

- « Je l'imagine en un homme, gros, chauve, petit de taille, les yeux toujours cernés et le visage gonflé par l'effet des soirées d'alcool.... »
- « Même avis, même imagination, il est gros parce qu'il mange bien, il est toujours à l'aise financièrement par l'argent qu'il collecte illégalement des poches des citoyens... »



Analyse

- Le groupe des ex détenus mémorise principalement la répression, l'injustice et le mauvais traitement. Le groupe des participants de moyenne et haute CSP mémorise principalement l'aspect corruption et en deuxième lieu l'aspect autoritaire de la police avant le 14 janvier.

Citations marquantes (perception de la police après le 14 janvier)

Ex détenus

- « Rien n'a changé et on comprend cela... ils ont été formés sur des bases de méprise du citoyen et sa répression... on ne peut pas tout changer d'un coup »
- « La corruption est de plus en plus flagrante »
- « Le policier a perdu sa couverture qui est l'ancien régime qui lui permet d'être au dessus de la loi... Maintenant il souffre de cela et il se sent paralysé... il n'ose même plus faire son travail »

Haute catégorie socioprofessionnelle

- « L'homme est devenu sans aucune puissance, il est devenu timide, la tête basse... »
- « il était à l'aise financièrement puisqu'il collectait l'argent de partout, mais maintenant la situation a changé et il sent le malaise financier comme tout le monde, du coup il est devenu mal dans sa peau et ne peut plus faire son travail correctement »
- « Maintenant il comprend qu'il n'y a que la loi qui peut le protéger, et donc il est devenu plus attentif à ce qu'il fait, l'affaire de la fille violée montre que le policier n'est plus au dessus de la loi »



Analyse

- Le changement est mieux perçu chez les participants du deuxième groupe que chez les ex détenus qui citent toujours la corruption et le mauvais traitement mais même dans ce groupe on remarque qu' il y a une perception que l' agent de police est maintenant soumis aux lois comme tout autre citoyen.

Citations marquantes (perception des privilèges accordé par la police à certaines catégories)

Ex détenus

- « Même maintenant on privilégie certains sur d'autres, à titre d'exemple, pour que le policier montre qu'il fait son travail correctement il ne peut pas arrêter les grosses têtes de délinquance et se limite aux moins puissants... »
- « c'est vrai, maintenant si on s'attaque à une personne délinquante, il y a tout le quartier qui se révolte et qui va directement vers le poste de police pour le brûler et libérer leur « protégé »... »
- « il faudra probablement détenir le délinquant loin de son lieu de résidence dans ce cas »

Haute catégorie socioprofessionnelle

- « Personnellement, en tant que médecin, je me sens bien traitée par la police grâce à mon travail et à mon statut »
- « ... Le fait que je suis un cadre au CNRPS, les agents de police me font parfois les yeux doux et me demandent même des faveurs et bien sur cela ne peut être que positif pour ma relation avec eux »
- « Je suis un directeur commercial, un simple citoyen, et je me présente toujours pour le policier en tant que simple citoyen, au moment où le policier veut faire son « show » et quand il comprend que je suis d'un certain niveau intellectuel il recule »



Analyse

- Les participants du groupe 2 se sentent nettement favorisés par un traitement spécial de la part des agents de police pour deux raisons : ils sentent que l'agent de police respecte plus les catégories socioprofessionnelles élevées, et les personnes intellectuelles. Le respect du deuxième profil vient du fait que l'agent de police est conscient qu'une personne intellectuellement respectable maîtrise bien ses droits et ses engagements et risque de causer des problèmes en cas de conflit.
- Ce qui est remarquable, c'est le fait que les ex-détenus sentent un favoritisme (actuellement) exercé en distinguant les délinquants « importants et difficiles à traiter » des délinquants « moins importants et moins difficiles à traiter »



Citations marquantes (légitimité d' utilisation de la violence)

Ex détenus

- « En aucun cas le policier ne peut utiliser la violence, le corps humain est à respecter et c' est inadmissible d' infliger une sanction sur le corps humain, surtout par un agent de police, c' est au magistrat d' infliger des peines »

Haute catégorie socioprofessionnelle

- « il y a une grande différence entre utiliser la force et utiliser la violence... Le policier a le droit d' utiliser la force et pas la violence... Encore plus, même la force à utiliser doit être prévue par la loi, on ne tire pas par balle réelle sur un manifestant, on l' averti, puis on utilise le gaz lacrymogène, puis la matraque, puis les balles en caoutchouc etc... »

Analyse

- Uniquement un seul participant du premier groupe et un seul participant du deuxième groupe ont légitimé le recours à la violence dans certains cas (le modérateur a cité l'exemple d'un agent de police qui surprend une personne en train de violer une fille de 4 ans pour tester la réaction des participants).
- Les ex détenus semblent être plus catégoriques à la non utilisation de la violence par l'agent de police, ceci est dû à leur vécu et les expérience de violence qu'ils ont subies. Le deuxième groupe était plus théorique sur ce fait alors que le premier groupe a donné des exemple de leur vécu.



Recommandations issues

- Organiser des formations de recyclage pour les agents de police qui exerçaient avant le 14 janvier et qui continuent à exercer,
- Recycler les agents de police qui ont été recrutés après le 14 janvier parce que la durée de formation a été jugée courte et leur injection sur le terrain est jugée trop rapide,
- Repenser aux modules et la durée de formation de l'agent de police,
- Mettre en place une académie de police qui pourrait être choisie par l'intéressé dès le jeune âge (l'exemple cité est le lycée sportif)
- Remettre en place la police de la police afin de mieux contrôler les dépassements de certains agents,
- Créer une ligne verte (téléphonique) pour le citoyen afin d'informer le ministère de l'intérieur des dépassements de certains agents,
- Réformes au niveau des lois qui encadrent la relation entre le citoyen et l'agent de police dans le but d'imposer le respect mutuel d'une part et de protéger le policier et lui donner un cadre légal pour qu'il puisse travailler en toute sérénité,
- Enlever la profession de la carte d'identité nationale parce que cette pratique risque de favoriser un traitement inégal vis-à-vis de tous les citoyens (le policier pourrait traiter avec le citoyen en fonction de sa profession et de son statut social),
- Motiver financièrement les agents de police afin qu'ils ne cherchent plus des rentrées d'argent illégales,
- Améliorer les équipements techniques de l'agent de police afin qu'il n'ait plus recours à des moyens agressifs

